

Le p'tit Mannevillais

AVRIL - MAI 2024



Chères Mannevillaises, chers Mannevillais,

Lors de la cérémonie des vœux, j'ai eu le plaisir de vous rencontrer et l'honneur de vous présenter le bilan des réalisations de l'année passée et les projets pour l'année 2024. Le 4 avril dernier, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le bilan financier 2023 et le budget prévisionnel 2024 pour permettre l'accomplissement des projets pour notre commune.

J'ai une pensée émue pour le club de l'amitié, aujourd'hui dissout, qui a eu la générosité de transmettre sa trésorerie au CCAS et aux Amis de l'école pour les enfants.

Concernant nos enfants, beaucoup de changements se profilent pour la rentrée scolaire. La fermeture d'une classe nous a obligé à réorganiser dès le mois de mars l'emploi du temps des agents.

La fermeture du collège obligera nos jeunes à se rendre au nouveau collège de Bourneville Sainte Croix. Pour ce faire, la Région a travaillé sur le plan de transport, qu'elle viendra présenter aux familles lors d'une réunion d'informations le mardi 14 mai à 18h en mairie. Je peux d'ores et déjà vous annoncer que le conseil municipal a approuvé à l'unanimité l'attribution d'une aide de 30€ sur les frais d'inscription au transport scolaire.

Je souhaite finir en vous demandant de faire preuve de respect et de civisme au quotidien, que ce soit sur la route, dans vos activités de jardinage et de bricolage, ou dans l'entretien de vos végétaux pour qu'ils ne débordent pas en largeur sur les trottoirs ou routes, ou en hauteur dans les câbles. Nous avons eu la désagréable expérience récemment d'une coupure de connexion de téléphone et d'internet sur une grande partie de la commune, très handicapant à l'heure du numérique et du télétravail.

Je remercie le conseil municipal des enfants et les associations pour leurs actions.

Je vous souhaite de beaux jours de printemps.

Isabelle DUONG
Le Maire



Madame le Maire, ses adjoints, les conseillers municipaux et le conseil municipal des enfants lors de la cérémonie des vœux le samedi 13 janvier 2024

Budget 2024 de la Commune

Résultats de l'exercice 2023

| Section | INVESTISSEMENT | FONCTIONNEMENT |
|-------------------------------|---------------------|---------------------|
| Recettes 2023 | 639 110.67 € | 1 274 349.07 € |
| Dépenses 2023 | 213 144.15 € | 1 073 411.95 € |
| Résultat de l'exercice 2023 | + 425 966.52 € | + 200 937.12 € |
| Report des années précédentes | - 217 2610.02 € | + 427 276.98 € |
| Résultat de clôture | 208 356.50 € | 628 214.10 € |

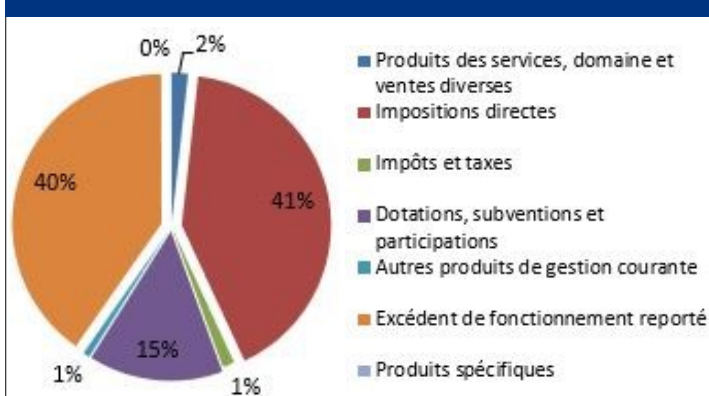
La commune présente un bilan positif grâce aux 160 000 € de subventions perçues en 2023, correspondantes à des dépenses réalisées sur les trois précédentes années ; et à la vente du terrain pour la première partie du lotissement l'Orée du Bois.

La situation financière de la commune est saine et permet d'aborder l'avenir avec sérénité.

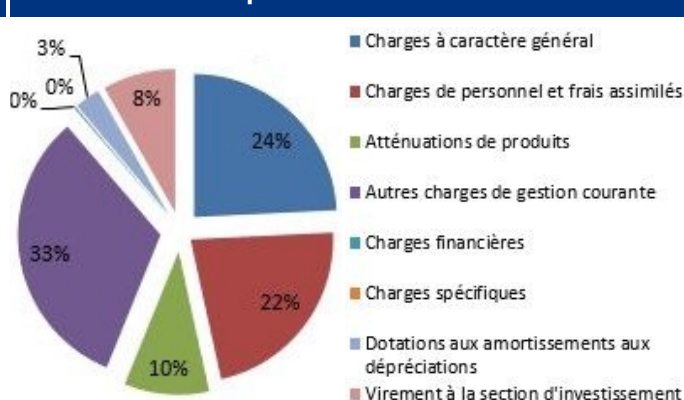
Ainsi, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition sur 2024.

FONCTIONNEMENT

Recettes : 1 560 659.10 €



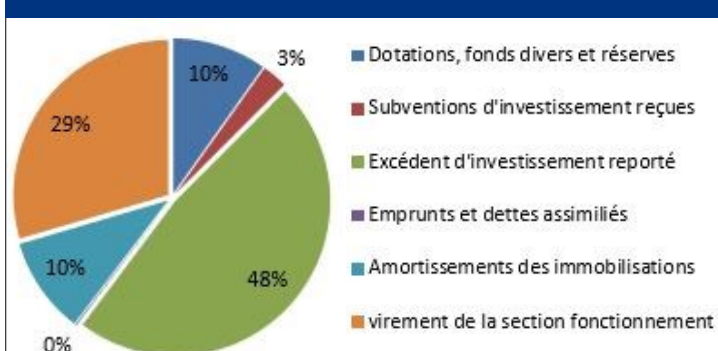
Dépenses : 1 560 659.10 €



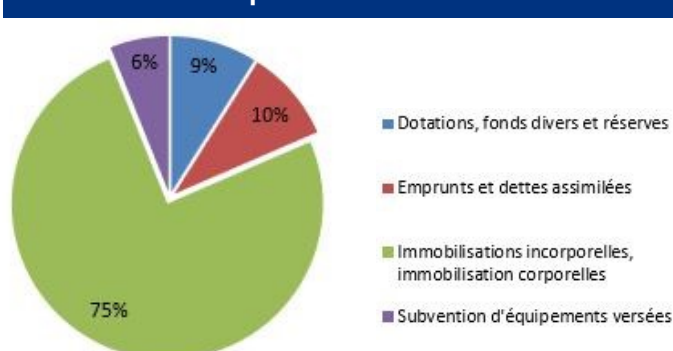
En fonctionnement, les dotations de l'Etat et la gestion financière saine et prudente de la commune permettent d'avoir des recettes stables et correctes pour faire face à des dépenses de fonctionnement de plus en plus difficiles à maîtriser. En effet, la commune subit, aux mêmes titres que les particuliers et les entreprises, les augmentations pour les achats de fournitures et de matières premières, les contrats de maintenance, les assurances et les charges de personnel.

INVESTISSEMENT

Recettes : 687 529.90 €



Dépenses : 687 529.90 €



Le bilan positif de l'année 2023 a permis d'effacer le report de déficit d'investissement en dépenses et de voir apparaître un excédent d'investissement en recettes.

Les dépenses d'investissement correspondent pour cette année 2024 à la concrétisation de projets de sécurisation de voirie (Route de Rouen, réaménagement des ralentisseurs, première phase de déploiement de la vidéo surveillance), aux projets d'aménagement et d'accessibilité du cimetière, et à l'équipement des services techniques qui doit nécessairement être renouvelé au fil des années.

Sur 2024 et les exercices suivants, les travaux d'enfouissement des réseaux continueront avec un projet sur une partie du chemin du Vieux Chêne.

ASSOCIATIONS

ASMFC foot



L'ASMFC football a organisé son traditionnel tournoi du lundi de Pâques le 1^{er} avril qui a accueilli environ 200 supporters. 15 équipes se sont affrontées pendant des matchs de 8 minutes, dans un très bon esprit et un fairplay exemplaire. La remise des coupes a été effectuée par les adjoints au maire de Manneville, du député de l'Eure et des sponsors. L'ASMFC remercie Madame le Maire de Manneville, Monsieur le député, et tous les sponsors du club ainsi que tous les bénévoles.



Comité des fêtes



Loto : Le comité des fêtes a organisé le dimanche 17 mars un loto qui a réuni environ 80 joueurs adultes et enfants ; tous désireux de pouvoir gagner un des lots mis en jeu, tel qu'un téléviseur, une tablette tactile, un robot multi-cuiseur ou encore un panier de basket avec son ballon pour la partie enfant.

Chasse aux œufs : Cela faisait 11 ans que le lien intergénérationnel existait entre le Club de l'Amitié et le Comité des Fêtes pour l'organisation de la chasse aux œufs, malheureusement le Club de l'Amitié étant dissout c'est seul que le Comité des Fêtes a organisé le dimanche 1^{er} avril cette chasse pour le plaisir des enfants.



Aéromodélisme



L'aéromodélisme est un loisir qui consiste à construire puis à faire voler des aéromodèles (avions, planeurs, hélicoptères) à échelle réduite.

Loisir technique et ludique il fait le lien entre les générations et permet la transmission des savoirs et des savoirs faire. Les membres du Club Aéromodéliste Rislois s'entraînent tous les samedis après-midi au terrain des Coudres si la météo le permet et au gymnase de Manneville-sur-Risle le dimanche matin de 10h00 à midi pour du vol " indoor". En extérieur des moniteurs dispensent des leçons aux nouveaux membres avec un avion école électrique sans risque de casse afin de pouvoir ensuite

lancer son propre modèle dans les airs sans appréhension. Comme tous les ans en période hivernale le CAM Rislois organisait le 17 mars sa rencontre interclubs dans la salle Alexis Vastine de Pont-Audemer où se sont retrouvés les Pilotes et leurs "drôles de machines". Nos pilotes participent également à des compétitions et manifestations extérieures comme le championnat de France de vol racer. Construire et voler est votre rêve, venez nous rencontrer pour en discuter.

Amis de l'école



Une générosité qui marque les esprits

En ces temps où l'entraide et le soutien mutuel prennent une importance capitale, l'Association des Amis de l'École de Manneville-sur-Risle tient à exprimer sa profonde gratitude au Club de l'Amitié pour son geste exceptionnellement généreux. À l'annonce de sa dissolution, le Club de l'Amitié n'a pas hésité à faire preuve d'une grande générosité en faisant une donation significative à notre association. Ce geste, empreint de solidarité, reflète les valeurs que nous cherchons à incarner : le partage, le soutien et l'engagement envers la future génération.

Grâce à cette donation, l'Association des Amis de l'École pourra poursuivre et amplifier ses actions en faveur des enfants de l'école de Manneville-sur-Risle. Que ce soit à travers l'organisation d'activités éducatives, de sorties culturelles, ou le soutien aux cadeaux de fin d'année. Nous vous remercions du fond du cœur.

Musée de la Résistance et de la Déportation



Le musée sera ouvert de mai à septembre, les premiers et troisièmes dimanches de chaque mois, ainsi que les 8 mai, 25 août et 11 septembre, de 14h à 18h.

L'association du musée organise une marche le 1^{er} septembre. À cette occasion, le musée sera ouvert de 10h à 12h et de 14h à 18h.

L'entrée du musée est gratuite.

Nouvelles activités



⇒ Céline MERCIER propose des cours de yoga les mercredis de 18h15 à 19h15 et les vendredis de 10h30 à 11h30 à la salle municipale au tarif de 8 €. Pour tous renseignements vous pouvez contacter le 06.86.93.60.31

⇒ Des cours de yoga sont proposés par Marc BLASQUEZ les lundis de 15h00 à 16h30 dans la salle municipale au tarif de 12 €. Pour tous renseignements vous pouvez contacter le 06.74.41.74.47



⇒ Christèle NAVARRO vous accueille à son domicile pour sublimer vos ongles. Vous pouvez la contacter sur sa page facebook « Christele ongles en couleurs » ou au 06 61 45 85 46.

Escapade nature - Parc des Boucles de la Seine



L'association « Des Camps sur la comète » et le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande proposent une colonie de vacances itinérante à vélo aux jeunes de 13 à 17 ans qui habitent le Parc. Les jeunes Mannevillais sont donc concernés.

Renseignements et Inscription au 06.34.12.95.64 - contact@surlacomete.org

Terre-pleins sur la pénétrante



Longtemps assuré par la Communauté de Communes, l'entretien des îlots sur la route départementale RD 675 revient aux services départementaux. Dans l'objectif d'un entretien simplifié et sécurisé, les plantations seront supprimées en attendant à terme la pose d'un revêtement.

Les règles de bon voisinage

Le bruit :

Les travaux de bricolage et de jardinage sont réglementés par l'arrêté préfectoral du 25 septembre 2014.

- **Pour les particuliers** : les activités bruyantes réalisées à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectuées uniquement aux jours et horaires suivants:

⇒ Lundi au vendredi : 8h30 à 12h - 14h30 à 20h

⇒ Samedi : 9h à 12h - 15h à 19h

⇒ Dimanche : 10h à 12h



**BRUITS
de voisinage**

Tous responsables
Tous concernés

- **Pour les professionnels** : les travaux bruyants sur la voie publique et les travaux exercés chez des particuliers peuvent intervenir du lundi au samedi de 7h00 à 20h00 (sauf jours fériés).

Brûlage des déchets verts :

Le brûlage des déchets verts (tonte de pelouse, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage ect...) à l'air libre est interdit. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire préfectorale en date du 16 novembre 2020. Vous pouvez déposer vos déchets verts à la déchèterie de Pont-Audemer. En cas de non respect, vous encourez une amende de 450 €.



Cérémonie du 19 mars



Le mardi 19 mars, les élus accompagnés du conseil municipal des enfants ont participé à la Commémoration du souvenir et du Recueillement à la Mémoire des Victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des Combats en Tunisie et du Maroc.

Une gerbe a été déposée sur la stèle Marcel Legrix avec les Anciens combattants de la FNACA* et le président de l'UNC, Monsieur Christian Dumont.

*FNACA = Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc



Conseil Municipal des Enfants



Le Conseil Municipal des Enfants a mené une action de sensibilisation le lundi 11 mars sur le parking de l'école, en présence de la gendarmerie.

Les enfants ont pris à cœur cette mission, pour laquelle ils avaient préparé des panneaux.

Bravo aux enfants pour leur investissement et merci aux forces de l'ordre.

Inscription école

Votre ou vos enfant(s) sont né(s) en 2021 ou vous venez d'arriver sur la commune, vous pouvez dès à présent les inscrire à l'école auprès de la mairie. Un formulaire sera à remplir, les documents suivants vous seront demandés : le livret de famille, un justificatif de domicile et le carnet de santé de l'enfant.



Carnaval de l'école



Le vendredi 5 avril, a eu lieu le carnaval de l'école. Un Escape Game a été organisé pour les classes de CE1-CE2, CE2-CM1 et de CM1-CM2 permettant de trouver le code du cadenas ouvrant le coffre contenant la carte aux trésors.

L'après-midi, tous les élèves ont défilé sur la commune. Puis les PS-MS et les GS-CP ont participé à une chasse aux trésors. Les grands sont allés à l'arboretum. Un goûter offert par l'association Les Amis de l'école a été servi à tous les élèves.

Réunion sur le transport scolaire des collégiens : 14 mai à 18h30



En septembre, les collégiens de la commune iront au nouveau collège de Bourneville-Sainte-Croix. Tous les Mannevillais sont concernés, le Département n'ayant pas modifié la carte scolaire (les jeunes des Baquets ne dépendront pas du collège de Pont-Audemer).

La région Normandie va mettre en place un service de transport scolaire.

Les inscriptions devront se faire en ligne du 11 juin au 31 juillet 2024 sur le site <https://transport-scolaire.normandie.fr/>

Les frais d'inscription annuels s'élève à 130 € par enfant (demi-tarif pour les familles avec un quotient familial inférieur à 500 €), moins 30 € de participation de la commune.

Une réunion d'informations aux familles aura lieu le mardi 14 mai à 18h00 en mairie, en présence des représentants de la Région, pour présenter le plan de transport avec les circuits et arrêts.

Brèves

Location - accession :

Si vous souhaitez acquérir un bien dans le lotissement de l'Orée du Bois, Habitat Coopératif Normandie propose des logements en accession à la propriété. Vous pouvez les contacter au 06.43.65.82.25 ou par mail info@hcnormandie.com



Recensement citoyen : Le recensement citoyen s'effectue à compter du 16^{ème} anniversaire et il est obligatoire. Il peut être effectué à la mairie de son domicile ou sur internet. Un représentant légal peut venir à la place du mineur avec un justificatif de domicile, le livret de famille et la pièce d'identité du jeune.

Elections Européennes : Les élections européennes auront lieu le 9 juin 2024.

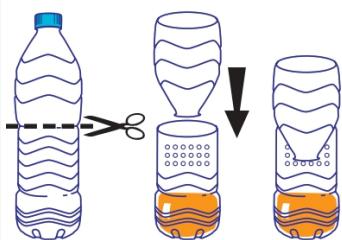


Pour vous inscrire sur les listes électorales, vous avez jusqu'au 1^{er} mai en ligne ou le 3 mai 2024 en mairie.

Si vous êtes absent le jour du vote, vous pouvez charger un autre électeur de voter à votre place dans votre bureau de vote. La

Luttes contre les frelons asiatiques

IL EST IMPORTANT DE DÉPOSER DES PIÈGES DÈS MAINTENANT POUR PIÉGER LES FONDATRICES.



Des pièges simples peuvent être réalisés à partir d'une bouteille plastique vide.

→ Au fond de la bouteille verser :

- Un verre de bière brune,
- Un verre de vin blanc (ne pas oublier car il repousse les abeilles),
- Un peu de sirop de cassis

Conseil Municipal



Nouveau conseiller municipal :

Suite au départ de Mme Nathalie VADELORGE, M. Philippe DALLEY intègre le Conseil Municipal.

Mairie

2, Chemin des Hauts Vents
27500 Manneville-sur-Risle
Tél. : 02.32.56.94.86
mairie.manneville-sur-risle@orange.fr
www.manneville-sur-risle.fr



Horaires d'ouverture

Lundi : 8h30-12h00
16h00-17h30
Mercredi - jeudi: 8h30-12h00
Vendredi : 8h30-12h00
16h00-18h00

Responsable de publication :

Isabelle DUONG
Conception et mise en page :
Cindy DESHAYS
Crédits photos : Commune
Impression : Mairie

Diffusion gratuite.
Reproduction interdite.
Ne pas jeter sur la voie publique

Agenda

Mai

Dimanche 5

Ouverture du Musée 14h - 18h

Mercredi 8

Cérémonie du 8 mai

11h - Au monument aux morts

Mercredi 8

Ouverture du Musée 14h - 18h

Mardi 14

Réunion publique transport scolaire - nouveau collège

18h - Salle municipale

Dimanche 19

Ouverture du Musée 14h - 18h

Jeudi 30

Conseil Municipal

18h30 - Salle municipale

Juin

Dimanche 2

Ouverture du Musée 14h - 18h

Samedi 9

Élection européennes

Salle municipale vote de 8h à 18h.
Dépouillement à 18h

Dimanche 16

Foire à tout

Comité des Fêtes
Inscription au 06.14.06.61.33

Dimanche 23

Ouverture du Musée 14h - 18h

Juillet

Dimanche 7

Ouverture du Musée 14h - 18h

Dimanche 14

**Feu d'artifice
Repas champêtre**

Comité des Fêtes
Inscription au 06.14.06.61.33

Dimanche 21

Ouverture du Musée 14h - 18h



TRIBUNE LIBRE

Monsieur Christophe MARTIN de la liste « Ensemble pour Manneville sur Risle » ne souhaite pas profiter de son droit d'expression dans ce numéro.